

Parcs & Réserves pour les générations futures



L'OIPR ET L'UNIVERSITÉ DE SAN PÉDRO SIGNENT UN ACCORD CADRE DE COOPÉRATION



**PNC / ACTIVITES SOCIOCULTURELLES
DANS LE CANTON KAFOU: LA VILLE
DE DABAKALA AUX COULEURS DU
DJOMÈNIN 2023.**



**LA REGION DU BAFING A ABRITE LA
DEUXIEME SESSION 2023 DU COMITE DE
GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DU
MONT SANGBE.**



Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général de l'OIPR

Le Programme-Cadre de Gestion des Aires Protégées, deuxième génération (PCGAP 2), dans sa phase active ...

Amis de la conservation des Aires Protégées (AP), Il convient de rappeler qu'au regard de la situation marquée par la dégradation continue de la diversité biologique nationale, la Côte d'Ivoire a initié, en 1995, la réforme de la gestion du secteur des parcs nationaux et réserves naturelles qui a abouti à l'adoption, en 1996, du Programme-Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP). Ce programme a permis le renforcement des cadres juridique et institutionnel régissant la gestion des aires protégées avec l'adoption, en 2002, de la Loi n°2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, la gestion et au financement des parcs nationaux et réserves naturelles (PNR).

Deux éléments majeurs ont marqué l'aboutissement de ce programme, à savoir la création, en 2002, de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR),

Etablissement Public National, chargé de la gestion des AP, et de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) qui quant à elle, a pour mission d'assurer le financement pérenne de ces PNR.

Après 20 ans de mise en œuvre de cette réforme, malgré la décennie de crise socio-politique qu'a traversée la Côte d'Ivoire, l'OIPR, avec l'appui des partenaires au Développement, a enregistré de nombreux résultats et acquis satisfaisants pour la conservation du réseau des PNR.

Au regard de ces résultats et conscient de la nécessité de renforcer la protection des écosystèmes naturels relativement bien conservés, le Gouvernement a renforcé ce réseau qui est aujourd'hui passé de 14 à 17 aires protégées. Ce qui traduit la confiance accordée par l'Etat de Côte d'Ivoire en cette réforme. Au nombre de ces PNR, il est important de noter que trois bénéficient d'une reconnaissance internationale avec l'inscription de la Réserve intégrale du Mont Nimba, du Parc national de Taï et du Parc national de la Comoé comme sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO ; ces deux dernières étant également Réserves de Biosphère du Programme MAB de l'UNESCO. Le Parc national des Iles Ehotilé et le Parc national d'Azagny sont quant à eux sites Ramsar.

En dépit de ces acquis, il est à noter que certains problèmes de gestion préalablement identifiés dans la réforme, n'ont pas été suffisamment adressés. Même si l'état de conservation de ce réseau est aujourd'hui globalement satisfaisant, certains sites notamment les Parcs nationaux du Mont Péko et de la Marahoué ont souffert d'un contexte particulièrement défavorable. En outre, les pressions et menaces dont font l'objet les PNR restent un challenge à relever.

Par ailleurs, des défis nouveaux tels que les changements climatiques sont des préoccupations majeures à intégrer dans la planification et la gestion à long terme des AP pour parvenir à la résilience des milieux naturels et des systèmes humains.

Dans ce contexte, l'actualisation de la stratégie d'intervention de l'OIPR en collaboration avec ses partenaires, s'est avérée une nécessité évidente qui s'est traduite par l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle stratégie de gestion des aires protégées pour les quinze années à venir dénommée « **Programme-Cadre de Gestion des Aires Protégées, deuxième génération (PCGAP II)** ».

Pour conclure, nous voudrions réitérer notre infinie gratitude à Monsieur Jean Luc ASSI, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ainsi qu'à tous les membres de son Cabinet.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de toutes les parties prenantes à qui nous voudrions dire infiniment merci et en particulier à nos partenaires au développement.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF
Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION
Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

INFOGRAPHIE
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE LECTURE
Colonel OUATTARA Kassoum
Colonel GONTO Gbassaha
Colonel ADOMPO Celestin
Colonel AMON Koutoua Benoît
VAHA Adolphe



L'OIPR ET L'UNIVERSITÉ DE SAN PÉDRO SIGNENT UN ACCORD CADRE DE COOPÉRATION

A la faveur de la deuxième session du Comité de Gestion Locale du Parc national de Tai, tenue le 28 juillet 2023 à San Pedro, l'OIPR et l'Université de San Pedro (USP) ont signé un accord cadre de coopération entre les deux institutions.

Le Professeur MEITE Méké, Président de l'USP, et le Général TONDOSSAMA Adama de l'OIPR ont exprimé leur satisfaction face à la presse. Les parcs nationaux et réserves naturelles (PNR) sont des laboratoires à ciel ouvert pour la recherche scientifique et les résultats de la recherche scientifique oriente les gestionnaires des PNR dans leur prise de décision, a indiqué le Général TONDOSSAMA.

Pour sa part, le Professeur MEITE a indiqué que l'Université de San Pedro abrite en son sein la filière Tourisme qui peut être un instrument de valorisation des aires protégées.

Une équipe technique composée de personnes ressources des deux institutions se retrouveront très bientôt pour l'élaboration d'un plan actions qui sera annexé au présent accord cadre de coopération.



Source: SERCOM DZSO

PNC / ACTIVITES SOCIOCULTURELLES DANS LE CANTON KAFOU: LA VILLE DE DABAKALA AUX COULEURS DU DJOMÈNIN 2023.



La ville de Dabakala a abrité le lundi 24 juillet 2023, le lancement des activités socioculturelles du canton Kafou, dénommées « la semaine du Djomènin », qui était à sa deuxième édition. Activité placée sous la présence effective du Préfet du Département de Dabakala, qui a ouvert cette semaine.

Ladite activité se veut aussi bien culturelle que cultuelle, avec l'histoire qui se raconte autour de cette célébration.

Toutes les autorités de cette ville ont vu berger leur enfance par cette magnifique célébration.

Retenons que, le Djomènin c'est aussi la célébration de la nouvelle année musulmane, qui marque le début de l'année 1445 de l'Hégire (1445 H).

Rappelons que, le Djomènin est organisé par la GIZ et son partenaire l'OIPR-DZNE pour protéger les sites naturels sacrés du canton Kafou, afin de garantir l'intégrité du Parc national de la Comoé. Ce, à travers les accords locaux qui existent avec ces communautés.

L'on compte plus de 508 sites naturels sacrés dans le canton Kafou et est géré par le Comité Locale de Gestion Agropastorale (CLGA) et compte à lui seule 24 délégués, rien que pour la gestion de ces sites.

Rappelons que cette activité est parrainée par le Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR et coparrainée par le Conseil Régional du Hambol.



Source: SERCOM DZNE

LA REGION DU BAFING A ABRITE LA DEUXIEME SESSION 2023 DU COMITE DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE.



Dans la salle de conférence de la Préfecture de Touba, s'est tenue la deuxième session du Comité de gestion locale (CGL) du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) le jeudi 27 juillet 2023 sous la présidence de Monsieur SORO Fatogoma, Préfet du Département de Biankouma, président du CGL-PNMS. Cette deuxième session a été marquée par deux (2) activités majeures, notamment la présentation du bilan des activités du deuxième trimestre 2023 du PNMS et le bilan semestriel des activités de surveillance au PNMS.



Source: SERCOM DZO



ATELIER DE SUIVI SEMESTRIEL DU PLAN ANNUEL D'ACTIVITES 2023 DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE.

Le Plan Annuel d'Activités (PAA) 2023 du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) a été évalué le mercredi 26 juillet 2023 dans la salle de conférence de la Préfecture de Touba au cours de l'atelier de suivi semestriel dudit plan au titre de l'année 2023.

Avec la participation active des parties prenantes, il était question à cet atelier d'améliorer le niveau d'exécution du PAA 2023 du PNMS à travers la revue des activités réalisées au cours des six (6) derniers mois.

Au terme de cet atelier, il est ressorti que le PAA 2023 du PNMS a été exécuté à 64% sur un objectif attendu de 69%, soit une performance de 93%.



Source: SERCOM DZO

AGENDA OIPR

👉 Cérémonie de livraison de la cloture Ouest du PNB réalisé par le Don du Japon, à venir...

👉 Comité de Direction (COD), le 03 août 2023

👉 Comité de Gestion (COGES), le 04 août 2023

👉 Réunion de l'équipe exécutif, le 08 août 2023

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AVEC LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES LOCALES DE LA PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE (PNMS)



COMITE DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL COMOÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe stratégique "communication pour le changement de comportement", le secteur Sangbé 1 de la Direction de Zone Ouest (DZO) a tenu deux séances de sensibilisation avec l'appui des Sous-préfets de Gbonné et de Dioman.

Ces séances qui avaient pour cible les leaders d'opinions et de communautés des pays ruraux de waloukoulikro et Dioman ont réuni 528 personnes. Elles se sont tenues à Woulo 2 (Biankouma) et Toulou (Touba) respectivement le 04 juillet et le 07 juillet 2023.

Elles ont été animées par le Lieutenant KONE Yaya, Chef secteur Sangbé 1 et le Lieutenant SINAYOKO Yaya, Chargé des mesures Riveraines de la DZO.

Ces séances ont permis aux participants d'être informés sur les services écosystémiques offerts par la PNMS et a par la même sur les interdites dans le PNMS. Au terme des activités, les participants ont pris l'engagement, en présence des autorités administratives locales, d'œuvrer avec l'OIPR pour la préservation de ce riche patrimoine naturel national. Ensemble protégeons le Parc national du Mont Sangbé pour les générations actuelles et futures.



Source: SERCOM / DZO

Le mercredi 26 juillet 2023 s'est tenu la 39ème session du Comité de Gestion Locale couplée à la 11ème session du Conseil de Coordination du projet de protection de la biodiversité du PNC à la préfecture de Nassian.



Source: SERCOM / DZNE



PROJET D'INVESTISSEMENT FORESTIER: 87,9 MILLIARDS FCFA POUR LA RÉNOVATION DE 19 FORÊTS CLASSÉES ET 4 PARCS ET RÉSERVES

La deuxième phase du Projet d'investissement forestier (Pif 2) coûtera 148 millions de dollars, soit 87,9 milliards de FCfa et sera exécutée sur la période 2022-2029.

Ce budget et le plan de travail qui le sous-tend ont été validés, le 28 juillet, par le comité de pilotage du projet, au cours de sa première session annuelle tenue à l'hôtel Ivotel, au Plateau.

Présidée par le directeur de cabinet adjoint du ministre des Eaux et Forêts, Djaa Koffi Antoine, la rencontre qui a réuni 40 participants a enregistré la participation du personnel de l'Unité de coordination du Pif 2, de la direction des Études, de la Planification et de l'Évaluation du ministère des Eaux et Forêts, des structures et agences d'exécution et de la Banque mondiale.

Le président du comité de pilotage a souligné que la phase 2 du Pif cible 19 forêts classées et 4 parcs nationaux et réserves ainsi que leurs zones riveraines.

Selon lui, les activités à mener portent sur l'élaboration de plans d'aménagement, de reboisement, d'agroforesterie, de surveillance et d'activités génératrices de revenus.

« La Côte d'Ivoire est confrontée, ces dernières années, aux problématiques liées à la gestion durable de sa production de cacao, au travail des enfants et à la lutte contre la déforestation », a-t-il déclaré.

Ajoutant qu'en réponse à ces problématiques, le pays s'est engagé à assurer la traçabilité de sa production cacaoyère, à développer une cacaoculture durable, à assurer la préservation, la restauration et l'extension de son patrimoine forestier fortement entamé par les pratiques non durables.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce projet. Il a aussi rappelé que la phase 1 du Pif, qui s'est déployée de 2018 à 2022, a été financée par la Banque mondiale.

Le Pif 1, dira-t-il, a jeté les bases du projet, en ce qui concerne l'élaboration de plans d'aménagement participatifs, le développement de l'agroforesterie et du reboisement en forêts classées et zone riveraines et les activités génératrices de revenus avec les communautés.

« La deuxième phase est entrée en vigueur le 24 octobre 2022. Elle a pour objectif de conserver et d'augmenter le stock forestier, mais aussi d'améliorer l'accès aux sources de revenus issus de la gestion durable des forêts dans ses zones d'intervention », a-t-il poursuivi.

Source: Fratmat.info



LE DG DE L'OIPR SALUE L'APPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE À LA GESTION DU PARC NATIONAL DE TAÏ

Le DG de l'OIPR, le conservateur général, Tondossama Adama, à ses côtés, le directeur de zone du sud-ouest, col. Diarrasouba Abdoulaye San Pedro, 30 juil 2023 (AIP) – Le Directeur général de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), le conservateur général, Tondossama Adama, a exprimé, jeudi 27 et vendredi 28 juillet 2023, à San Pedro, sa satisfaction de l'apport de la recherche scientifique à la gestion et à la conservation du parc national de Taï dans le cadre des conventions de partenariat signés par son institution avec les Universités publiques du pays et les centres de recherches.

Le général Tondossama s'est réjoui de la bonne marche des conventions de partenariat avec les Universités et les centres de recherches, lors du deuxième atelier trimestriel de suivi de la mise en œuvre du Plan d'opérations (PO) 2023 de la Direction de zone sud-ouest de l'OIPR et de la deuxième session du Comité de gestion local (CGL) du parc national de Taï.

« Les activités menées par ces chercheurs à l'intérieur du parc national de Taï nous permettent de savoir qu'est ce qui est à l'intérieur, même en termes d'agression. Cela nous permet d'orienter notre stratégie d'intervention. Donc, nous ne pouvons que saluer ce partenariat gagnant-gagnant qui, aujourd'hui, nous permet de dire que le PNT est en bon état », a-t-il souligné.

Il a fait savoir que, c'est à partir des résultats des travaux de recherche scientifiques que l'OIPR peut affirmer que le PNT abrite 300 chimpanzés,

qu'il est l'espace le mieux protégé de l'Afrique de l'ouest. C'est grâce également à ces travaux que l'on peut dire qu'il y a à peu près 500 éléphants en Côte d'Ivoire.

« Je voudrais dire merci à nos amis de la recherche scientifique, parce qu'aujourd'hui tous les outils de gestion que nous développons, le plan d'affaire, plan d'aménagement, toutes les informations qui sont à l'intérieur, sont des activités et des résultats de recherches », a dit le DG qui a souhaité la poursuite et l'amélioration de ces conventions.

Lors de ce deuxième atelier bilan de suivi du PO 2023, un doctorant Adiko Noël de l'Université Félix Houphouët Boigny, a présenté les résultats de ses travaux de recherches avec l'expérimentation des caméras à déclenchement automatique posées dans le parc. Ces caméras ont permis d'observer la diversité spécifique du PNT en termes d'espèces animales notamment, le léopard, le chimpanzé, l'hippopotame et l'éléphant.

L'atelier de suivi de la mise en œuvre PO 2023 de la Direction de zone du sud-ouest de l'OIPR a révélé une performance de 74%. Les activités menées sont inscrites dans les six points habituels du PO à savoir, la surveillance et protection, le suivi écologique et la recherche, la gestion participative et appui au développement local, communication et écotourisme, infrastructures et aménagements, et management et intégration régionale.

Source: AIP



L'OIPR LANCE UNE OPÉRATION DE PLANTING D'ARBRES À YOROBODI

Tanda, 17 juil 2023 (AIP)- Le directeur général de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), le Conservateur Général, Tondossama Adama, a procédé, samedi 15 juillet 2023, à la sous-préfecture de Yorobodi, dans le département de Sandégué (région du Gontougo nord-est), au lancement d'une opération de planting d'arbres dénommée «Par Amour pour mon pays, je plante un arbre».

L'objectif est de réhabiliter le couvert forestier ivoirien de 20% d'ici à 2030 notamment en préservant dans un premier temps, les parcs et réserves naturelles, ensuite en procédant au reboisement sur les espaces dégradés et enfin, à pratiquer l'agroforesterie dans les champs, a souligné le parrain de cette rencontre, le général Tondossama.

Le directeur général de l'OIPR a, également, signifié aux populations que les arbres reboisés feront partie de leur propre patrimoine, selon le nouveau code forestier.

Organisée par le chef de poste des Eaux et Forêts de Yorobodi, le capitaine Kouamé Djouman Ange, cette cérémonie marque le début d'une série de planting d'arbres, initiée dans les villages des sous-préfectures de Yorobodi et de Dimandougou.

« Arrêtons de détruire de façon anarchique ce que la nature a gracieusement mis à notre disposition », a déclaré le chef de poste des Eaux et Forêts de Yorobodi, qui a appelé les populations à s'impliquer davantage dans la protection du couvert végétal pour leur qualité de la vie.

Selon le préfet de Sandégué, Alphonse Ziabi, l'écosystème dépend de l'arbre. » Car sans arbres,

il n'y a pas d'habitats, de culture, de nourriture, d'air », a-t-in dit, avant d'inviter les populations à soutenir le reboisement.

Cette opération de planting concerne 38040 plants en pépinière à planter, dont 11500 à Yorobodi, 15000 à Kimissi 10.000 à Daléwaré et 1500 a Awahikro pour un total une superficie de 85 886 ha pour l'an 2023.



Source: AIP

Le réseau des parcs de Côte d'Ivoire

Parc national du Banco
(Abidjan - 3 438 ha)



Parc national de Taï
(Soubré - 508 186 ha)



Parc national des îles Ehotilé
(Adiaké - 722 ha)



Parc national de la Marahoué
(Bouaflé - 101 000 ha)



Parc national d'Azagny
(Grand-Lahou - 21 850 ha)



Parc national du Mont Sangbé
(Biankouma - 97 554 ha)



Parc national de la Comoé
(Bouna - 1 148 756 ha)



Parc national du Mont Péko
(Duékoué - 34 000 ha)



Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



AIRES PROTEGEES DE COTE D'IVOIRE

-  Parc national
-  Réserve naturelle
-  Réserve intégrale



OIPR/DZSO, Juin 2022
WGS 84 UTM 29 N

Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci